

Nathael et Virginie Rougé
26 rue Taillemache
50800 VILLEDIEU les POELES
Tel : 07 81 97 33 25

Date 06/06/2024

Objet : recours sur PLU intercommunale Bretagne romantique / déclassement d'un terrain en zone agricole

Madame, Monsieur,

Nous formulons par la présente un recours quant au découpage du nouveau PLU au niveau du hameau **Le Breil Caulnette situé sur la commune de PLEUGUENEUC**.

En 2011, nous avons construit notre maison sur un terrain de 1500 m2 (parcelle ZT 270).

En juillet 2015, nous avons acheter 600 m2 de la parcelle appartenant à l'indivision PONDEMER. Cette acquisition s'est réalisée par la division de la parcelle ZT 128 en 2, la parcelle N° 289 nouvellement créée nous revenant.

Cette dernière étant constructible, nous avons déposé en janvier 2015 une demande de certificat d'urbanisme pour la construction d'un éco-gîte. La réponse à cette demande fu favorable.

L'investissement pour cette parcelle constructible est d'environ 25000 € (acquisition terrain, bornage, frais de notaire et intérêts d'emprunt que nous remboursons encore à ce jour). Sans cette acquisition et donc division d'une parcelle d'origine comprenant une maison d'habitation, il n'y aurait pas eu de déclassement possible.

Nous sommes bien conscients des évolutions en matière d'urbanisme mais nous ne pouvons accepter que seule notre parcelle soit isolement déclassée en terre agricole alors que l'ensemble du hameau est libellé en zone non densifiable. Cette parcelle n'a d'ailleurs aucune utilité agricole puisqu'elle est accessible uniquement par notre chemin d'accès à notre maison.

Ce déclassement représente financièrement pour nous, une perte très importante.

Nous demandons donc une modification de classification de notre terrain cadastré ZT 289 en zone non densifiable tout comme le sont maintenues les parcelles 116 ; 119 ; 133 ; 127.

Nous comptons sur votre diligence et votre compréhension.

Bien cordialement.

PJ : Certificat d'urbanisme b favorable ; attestation de vente du terrain ; frais de bornage ; justificatif achat et prêt immobilier

